

Formation postgrade visant
l'obtention d'un Certificat of
advanced studies (CAS)

Gestion de l'hétérogénéité de la classe régulière

Présentation détaillée de la formation
et des modalités d'évaluation certificative

Table des matières

1. Introduction	3
2. Programme de la formation	3
3. Validation des modules	3
4. Descriptif des modules	5
5. Coût et lieu de la formation	9
6. Modalités d'évaluation certificative	9

Présentation du CAS en gestion de l'hétérogénéité de la classe régulière

1. Introduction

Chaque apprenant·e est distinct dans sa manière d'appréhender l'apprentissage, de par le bagage qu'elle, qu'il emporte avec elle, avec lui lorsqu'elle, il passe la porte de sa classe. De ce fait, chaque élève est une personne à part entière qui s'inscrit dans une classe intrinsèquement hétérogène. Le métier d'enseignant évolue au travers de nouvelles directives cantonales, de nouveaux moyens d'enseignement, de l'évolution de la population et des élèves mais aussi au travers de l'avancée des recherches sur l'apprentissage et l'enseignement.

Cette formation vise à interroger ses pratiques enseignantes en y apportant un regard réflexif au travers des divers apports des cours. L'un des axes de formation requiert de la part de l'enseignant de prendre du recul sur ses pratiques afin de pouvoir repenser la gestion de la classe et de l'hétérogénéité en suivant les principes de différentes approches comme la CUA (conception universelle des apprentissages), la classe flexible ou encore l'enseignement explicite permettant la mise en place d'une pédagogie différenciée ainsi que l'implémentation de ces approches dans la pratique professionnelle de l'enseignant·e. De plus, un module est consacré aux profils d'élèves présents dans les classes. En s'arrêtant sur des outils numériques et pratiques qui viendront compléter les approches, l'enseignant·e aura alors davantage de cordes à son arc à utiliser dans le quotidien de sa classe.

Le CAS GHC se veut ainsi une formation au service des enseignant·e·s qui pourront, au travers des cours et des analyses de pratiques, enrichir leurs pratiques quotidiennes auprès de leurs élèves. Ceux-ci bénéficieront ainsi directement des apports de cette formation.

Le CAS GHC, s'adresse aux enseignant·e·s de l'école obligatoire et post-obligatoire et a pour objectif d'offrir une formation certifiante à des enseignant·e·s de classe régulière dans la gestion quotidienne de leur classe et de promouvoir une pédagogie différenciée en classe ordinaire.

2. Programme de la formation

Le CAS se déroule sur 4 semestres, soit deux ans. Les cours ont lieu les mercredis après-midi et les samedis.

La formation est constituée de :

- cinq modules dont des séminaires de cours ciblés sur les contenus théoriques, des cours ciblés sur la pratique et des analyses de pratique professionnelle (APP).
- le module 4 propose trois axes d'approfondissement à choix.
- un travail de fin de formation (TFF) et sa soutenance orale.

Cette formation équivaut à 15 crédits ECTS, soit environ 375 heures de travail (cours et travail personnel). Les 15 crédits sont acquis si les modules et le travail de fin de formation ainsi que sa soutenance sont validés. Le Règlement de la filière ([RFCP](#)) ainsi que les directives de la formation ([DCASGHC](#)) précisent le cadre institutionnel de cette formation.

3. Validation des modules

Une présence d'au moins 80% par module est requise. Des équivalences peuvent être, en fournissant des certificats/attestations de formation jugée équivalente (pour les cours théoriques uniquement).

Dans tous les cas, un travail évaluatif écrit et/ou oral sera demandé pour valider l'obtention des crédits de chaque module ([RFCP](#)).

4. Descriptif des modules

	Titre	Objectifs	Compétences développées
Module 1	Pratiques enseignantes	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser sa classe et la gérer au niveau de l'espace, du temps, de l'horaire, du matériel et des moyens en vue d'appliquer une pédagogie différenciée dans sa pratique professionnelle. - Renforcer une pratique pédagogique différenciée en affinant son regard sur la différence. - Repenser sa pratique enseignante afin qu'elle convienne à la globalité. - Acquérir des connaissances et des compétences dans l'approche pédagogique de la CUA (conception universelle des apprentissages) et ainsi faire évoluer sa pratique enseignante en suivant les concepts qui sous-tendent cette approche inclusive. - Acquérir une sensibilisation à diverses approches pratiques à mettre en place dans la cadre de la classe et en dehors afin de perfectionner l'enseignement différencié. 	<p>Co-construire des pratiques pédagogiques différenciées et les éprouver.</p> <p>Construire et enrichir son bagage théorique se basant sur les recherches dans le domaine afin de pouvoir s'appuyer sur celles-ci dans sa pratique.</p> <p>Utiliser une variété d'outils afin d'analyser sa posture et d'être capable de faire preuve d'adaptabilité dans un contexte attentif à la diversité.</p> <p>Affiner et éprouver son regard sur la différenciation afin de définir sa posture enseignante.</p> <p>Initier une prise de conscience de ses propres représentations de la diversité et de leur incidence sur les pratiques enseignantes.</p>
Module 2	Élèves actrices, acteurs et pratiques évaluatives	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un enseignement différencié conformément aux droits de l'enfant. - Appliquer une évaluation multiforme et en conformité avec les directives cantonales et suisses. - Porter un regard réflexif sur ses propres pratiques évaluatives. - Soutenir les élèves dans une démarche auto-évaluative - Faire évoluer ses pratiques évaluatives en lien avec les éléments théoriques proposés en vue d'une pédagogie différenciée. 	<p>Développer une compréhension pratique de la mise en œuvre des droits de l'enfant dans le contexte de la pédagogie différenciée.</p> <p>Évaluer les élèves en accord avec ce qui a été enseigné et en fonction de la différenciation mise en place.</p> <p>Utiliser des technologies numériques pour améliorer les dispositifs d'évaluation.</p> <p>Prendre conscience des inégalités qu'une pratique enseignante peut engendrer sur les élèves et proposer des régulations pédagogiques en conséquence.</p> <p>Porter un regard réflexif sur ses pratiques évaluatives et les faire évoluer en lien avec les apports théoriques reçus.</p>

 www.hep-bejune.ch

¹ Chaque participant.e choisira un des trois modules proposé pour un approfondissement

² Ce module est proposé dans le cadre de modules certifiés du domaine du numérique (le coût du module certifié n'est pas ajouté au prix global du CAS GHC pour les participant.e.s de ce dernier).

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Module 3</p>	<p style="text-align: center;">Relation et collaboration professionnelle dans la classe</p>	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être sensibilisé-e à un regard systémique sur les interactions (entre élèves, entre enseignant.e.s et élèves, entre enseignant.e.s et parents, entres professionnels). - Prendre conscience des fonctions et rôles des différents intervenant-e-s du réseau autour de l'élève et des champs de tension pouvant émerger lors de la mutualisation des aides. - Identifier les enjeux du travail en réseau et pouvoir s'appuyer sur les éléments facilitant la collaboration dans l'intérêt supérieur de l'enfant en milieu scolaire. - Réfléchir à sa posture de collaboration visant à la mise en place d'une pédagogie différenciée. - Identifier les enjeux et défis liés à la mise en place et de l'exercice de pratiques de co-enseignement ou dans le duo pédagogique au sein de la classe et de l'établissement scolaire en vue de favoriser la prise en compte de la diversité des élèves. - S'appuyer sur les apports théoriques et les exemples de pratiques proposés pour concevoir leur mise en œuvre dans son propre contexte (classe et établissement scolaire). 	<p>Être sensibilisé-e à un regard systémique sur les interactions.</p> <p>Prendre conscience des représentations des différents intervenant-e-s du réseau autour de l'élève et des champs de tension pouvant émerger lors de la mutualisation des aides.</p> <p>Identifier les enjeux du travail en réseau et pouvoir s'appuyer sur les éléments facilitant la collaboration dans l'intérêt supérieur de l'élève.</p> <p>Réfléchir à sa posture de collaboration visant à la mise en place d'une pédagogie différenciée.</p> <p>Identifier les enjeux et défis liés à la mise en place de pratiques de co-enseignement ou dans le duo pédagogique au sein de la classe et de l'établissement scolaire en vue de favoriser la prise en compte de la diversité des élèves.</p> <p>S'appuyer sur les apports théoriques et les exemples de pratiques proposés pour imaginer concrètement des éléments à mettre en place dans son propre contexte (classe et établissement scolaire).</p>

¹ Chaque participant.e choisira un des trois modules proposé pour un approfondissement

² Ce module est proposé dans le cadre de modules certifiés du domaine du numérique (le coût du module certifié n'est pas ajouté au prix global du CAS GHC pour les participant.e.s de ce dernier).

Module 4	Approfondissement des compétences ¹	4a : Pratiques didactiques et pédagogiques plurilingues	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les élèves allophones dans les apprentissages disciplinaires et de FLS/FLSco en s'appuyant sur leurs ressources. - Construire et enrichir son bagage théorique appuyé sur les recherches dans le domaine afin d'adapter son enseignement à la diversité, respectivement aux besoins de l'élève. 	<p>Acquérir des compétences sur la didactique des langues étrangères et FLS/FLSco</p> <p>Élargir ses pratiques enseignantes en lien avec l'accueil et l'accompagnement d'élèves allophones et leur prise en considération.</p> <p>Acquérir des connaissances et compétences sur les étapes du développement de la langue seconde et d'une langue étrangère.</p>
		4b : Les besoins des élèves	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir un enseignement différencié en tenant compte des besoins des élèves (processus d'apprentissage, insertion sociale, etc) - Organiser son enseignement en tenant compte des difficultés d'apprentissage des élèves et de leurs besoins. - Construire et enrichir son bagage théorique appuyé sur les recherches dans le domaine afin d'adapter son enseignement à la diversité, respectivement aux besoins de l'élève. 	<p>Acquérir des compétences au sujet de divers difficultés d'apprentissages des élèves et pouvoir proposer des outils et pratiques adaptées.</p> <p>Mettre en lien les approches proposées dans d'autres modules avec les difficultés d'apprentissage.</p> <p>Utiliser une variété d'outils afin d'analyser sa posture et de l'améliorer dans un contexte attentif à la diversité et à la pédagogie différenciée.</p>
		4c : Le numérique au service de la différenciation²	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et utiliser des technologies numériques dans sa pratique enseignante et avec les élèves. - Construire et enrichir son bagage théorique appuyé sur les recherches dans le domaine afin d'adapter son enseignement à la diversité, respectivement aux besoins de l'élève. 	<p>Utiliser des outils numériques variés pour adapter les parcours d'apprentissage aux niveaux, besoins et styles des apprenant-e-s, afin de favoriser l'engagement et l'autonomie.</p> <p>Évaluer l'efficacité des stratégies numériques déployées pour la gestion de l'hétérogénéité : analyser les résultats, recueillir le feedback des apprenant-e-s et améliorer continuellement les pratiques pédagogiques.</p> <p>Concevoir et différencier des supports pédagogiques interactifs permettant de valoriser les acquis et d'ajuster les activités selon les profils, tout en maintenant un climat inclusif au sein du groupe.</p>

¹ Chaque participant.e choisira un des trois modules proposé pour un approfondissement

² Ce module est proposé dans le cadre de modules certifiés du domaine du numérique (le coût du module certifié n'est pas ajouté au prix global du CAS GHC pour les participant.e.s de ce dernier).

Module 5	Analyse de pratiques professionnelles	<p>Les objectifs de ce module visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et échanger autour de pratiques professionnelles à travers des situations amenées par les enseignant·e·s et les formateur·trice·s (divers supports). - Construire une séquence didactique prenant en considération l'hétérogénéité de la classe afin de permettre à l'enseignant·e la valorisation de sa capacité à offrir un enseignement différencié. - Faire preuve de réciprocité réflexive lors des analyses de pratiques 	<p>Faire évoluer ses représentations de la diversité</p> <p>Analyser sa pratique enseignante en matière de pédagogie différenciée et considérer son incidence sur les apprentissages et le comportement des élèves.</p> <p>S'engager dans une démarche réflexive sur sa posture professionnelle et l'analyser en lien avec les apports théoriques.</p>

5. Coût et lieu de la formation

La totalité de la formation coûte :

- 6'800 CHF pour les enseignants travaillant dans l'espace BEJUNE.
- 8'000 CHF pour les enseignants travaillant hors espace BEJUNE.

Le paiement de la formation se fait pour la totalité de la formation et il est dû avant le début de la formation. Il peut être échelonné sur demande.

Les cours de la formation auront lieu à la HEP-BEJUNE, sur le site de Bienne essentiellement.

6. Modalités d'évaluation certificative

Les crédits ECTS attribués dans le cadre d'une formation certifiante doivent être validés par un travail conclusif (TFF) rédigé par le-la participant-e. Pour la formation CAS GHC, les modalités de ce travail sont décrites ci-après. De plus, chaque module devra être validé par une évaluation écrite et/ou orale afin de certifier l'acquisition des connaissances et compétences travaillées.

6.1. Travail écrit de fin de formation (TFF)

Le travail de fin de formation (TFF) constitue l'ultime étape vers l'obtention du CAS GHC. Il atteste du chemin parcouru et des compétences construites au cours de la formation. Il permet de mettre en évidence la compréhension des finalités de la pédagogie différenciée au travers d'un thème spécifique.

Les objectifs de celui-ci sont de :

- s'engager dans une pratique réflexive au sujet d'une thématique ou d'une notion ou d'un élément prépondérant, qui a engagé un intérêt plus spécifique durant la formation.
- mettre en évidence les liens entre les apports théoriques, la formation en général (cours, lectures) et la pratique professionnelle.

6.2. Soutenance orale

La soutenance permettra de démontrer que le-la candidat-e a acquis des outils et des contenus afin de faire évoluer sa posture professionnelle. Il-elle est capable d'adopter un regard critique sur son TFF et de mettre en avant les points forts et les points faibles de l'entièreté de son travail.

6.3. Certification

Le diplôme du Certificate of Advanced Studies HEP-BEJUNE en Gestion de l'hétérogénéité de la classe régulière est remis officiellement lors de la cérémonie annuelle de remise des titres de la HEP-BEJUNE.